

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 27 juin 2017

Date d'affichage 27 juin 2017

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 27 (+ 2 procuration)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20170706-DEL_17_07_03_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le TROIS JUILLET à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Étaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Pascale LEVEQUE, M. Philippe GALLAND, Mme Marie-Josèphe JACOB, M. Jean THOREAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Sophie DOLLON, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Michel DIEDERICH, Mme Hélène DEBLOCK, M. Gérard GUESNE, Mme Dominique BURLOT, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, M. Quentin GUTIERRES, Mme Edith ALIX, Mme Sylvie FAVRET, M. Thierry PERRE, M. Claude DROUET

Excusés : Mme Marie-Hélène TROUILLOT (Pouvoir donné à Mme Marie-Josèphe JACOB), M. Jean-Carles GRELIER (Pouvoir donné à Jean THOREAU)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Camille MORIN-BURRE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

AMENAGEMENT ROUTE DE CORMES : FONDS DE CONCOURS 2017

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que dans le cadre de l'aménagement de la Route de Cormes, une subvention au titre des fonds de concours peut être octroyée par la Communauté de Communes du Pays de l'Huisne Sarthoise.

- **Type de fonds de concours** : Accessibilité
- **Opération** : Aménagement Route de Cormes
- **Montant HT des travaux** : 60 000 € HT
- **Montant du Fonds de Concours** : 9 000 €
- **Date du Conseil Communautaire** : 31 mai 2017

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (29 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),

Approuve le plan de financement,

Autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise au titre des fonds de concours 2017 et effectuer toutes démarches visant à l'obtention des fonds de concours pour l'opération suivante :

- **Type de fonds de concours** : Accessibilité
- **Opération** : Aménagement Route de Cormes
- **Montant HT des travaux** : 60 000 € HT
- **Montant du Fonds de Concours** : 9 000 €
- **Date du Conseil Communautaire** : 31 mai 2017

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU